



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 mai 2022



Ouverture de «TransfOrama» lieu dédié à l'entrepreneuriat à la Friche la Belle de Mai

Le 10 mai 2022, s'est ouvert « TransfOrama », en présence de Laurent Carrié, préfet délégué pour l'égalité des chances en charge du plan « Marseille en grand » et Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises.

Animé par la Ruche en partenariat avec Etre, Webforce3, la Friche la Belle de mai, Intermade et l'AMI, ce nouveau lieu dédié à l'entrepreneuriat se situe au cœur de la Friche la Belle de Mai, lieu charismatique et pluriel du 3^{ème} arrondissement de Marseille.

TransfOrama s'inscrit dans le cadre des Carrefours de l'Entrepreneuriat, déployés dans le cadre du plan « Marseille en grand » qui portent l'ambition de faire de Marseille la ville pionnière de l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit d'innover dans les méthodes mais aussi dans les partenariats en mettant en musique tout un écosystème stimulant, du tissu associatif, à l'entreprise, en passant par les professionnels de la création d'entreprise et le service public de l'emploi.

Cette journée qui a réuni associations, jeunes entrepreneurs et professionnels de la création d'entreprises sera suivie par d'autres événements puisque l'ensemble des Carrefours vont ouvrir progressivement leurs portes d'ici le début de l'été.

Les Carrefours de l'Entrepreneuriat dans le département des Bouches-du-Rhône accueillent les jeunes et futurs entrepreneurs dans quatre lieux :

- Le Spot : 4 Rue Berthelot, 13014 Marseille,
- Le Carburateur : 211 Chemin de la Madrague-Ville, 13015 Marseille,
- Instinct' Biz : 1 rue Saint-Sébastien, 13006 Marseille,
- TransfOrama : Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin, 13003 Marseille, renforcés par un accueil itinérant, un bus déployé par le groupe SOS et la ville de Marseille.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Au sein de ces structures, les jeunes entrepreneurs marseillais peuvent avoir accès à plusieurs services comme :

- un guichet d'information dédié,
- des entretiens individuels d'orientation,
- des ateliers et événements collectifs,
- des permanences d'experts et de partenaires « Capital Jeunes Créateurs »,
- des bureaux individuels et espaces de coworking (gratuits),
- une validation des compétences acquises et un accompagnement au volet numérique des porteurs de projet grâce à l'action de [la Plateforme](#), le campus méditerranée du numérique.

Sur www.1jeune1solution.gouv.fr, l'onglet « [entreprendre à Marseille](#) » permet également de consulter tous les services accessibles et de prendre rendez-vous directement en ligne.

Aussi, pour que ces nouveaux dispositifs profitent d'abord à celles et ceux qui en ont le plus besoin, des liens étroits doivent être établis entre les Carrefours, les opérateurs du capital jeunes créateurs et le tissu associatif de proximité.

Dans cette perspective, les associations de terrain sont invitées à identifier puis orienter vers les carrefours ou les opérateurs du capital jeunes créateurs, les porteurs ou futurs porteurs de projet. Elles sont invitées à déposer un dossier de demande de subvention sur : <https://paca.dreets.gouv.fr/Cahier-des-charges-a-destination-des-associations-de-proximite-dans-le-cadre-du>.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

